



Comité NIEVRE-YONNE

Mr GAUGY Gérard

8 avenue de la Résistance

89000 AUXERRE

Tél. : 03.86.46.61.37

Mail: gegetarot@hotmail.fr

06.29.59.21.70

Varenes, le 20 mai 2022.

Monsieur, Madame,.....

Licencié FFT au Comité Nièvre-Yonne

Convocation à l'assemblée générale du Comité NIEVRE-YONNE :

Je vous invite à participer, **samedi 18 juin 2022**, à l'assemblée générale du Comité NIEVRE-YONNE qui se déroulera :

Salle Ambroise Croisat, 7 rue Montesquieu, 58160 Imphy à 10H00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Ouverture par le Président, Gérard Gaugy.
- Rapport moral par le secrétaire, Patrick Delery.
- Rapport comptable par la trésorière, Josette Desbordes.
- Rapport sportif par le Président de la Commission Compétition Régionale, David Tardy.
- Questions diverses.
- Election des membres (4) du conseil d'administration (3 pour 3 ans, 1 pour 1 an).

Pour information les membres sortants sont : BOURACHOT-BLANCHOT Françoise démissionnaire, AUBERT Olivier, DELERY Patrick, TARDY David et COCHARD Serge coopté pour 1 an en 2021

Vous trouverez ci-dessous, un formulaire de candidature au conseil d'administration à retourner par la poste à

Mr DELERY Patrick - 9 Rue des Boulaïses 58400 Varenes les Nancy

ou par Mail à patrick.delery123@orange.fr

avant le **8 juin 2022**, si vous souhaitez vous soumettre aux suffrages.

(Les membres sortants ou cooptés doivent aussi faire acte de candidature)

Vous trouverez également un pouvoir si vous souhaitez vous faire représenter en cas d'absence. Un adhérent ne peut pas être porteur de plus de **5 pouvoirs** et **chaque pouvoir doit être rempli lisiblement et complètement de la main du délégant**. Seul le présent document sera admis.

M, Mme....., licencié n°.....

Club de.....

Fait acte de candidature à l'élection des membres du conseil d'administration du comité Nièvre-Yonne.

..... (Signature)

Nom.....Prénom..... N° licence.....

Adresse complète.....

..... Club de.....

Donne pouvoir à Nom.....Prénom.....N° licence.....

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 18 JUILLET 2022.

Signature.....

A l'issue de l'assemblée : Un repas sera pris en commun à midi.

Merci de confirmer votre participation avant le 8 juin 2022 par l'intermédiaire de vos présidents de club ou la personne désignée au sein du club.

Suivi d'un petit concours amical (libre x2 à la mêlée, engagement 5€).

En souhaitant votre présence, veuillez cher(e) ami(e) agréer mes respectueuses salutations.

Le Président du Comité Nièvre-Yonne, Gérard GAUGY